

COMMENT REMPLIR VOTRE PROJET DE CONTRAT VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) – BULLETIN DE SOUSCRIPTION

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉS. LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT ÊTRE TRAITÉS.

SOUSCRIPTION PAR PERSONNE PHYSIQUE EXCLUSIVEMENT :

Activité professionnelle

Veillez noter votre profession actuelle précise. Si demandeur d'emploi ou retraité(e), merci d'indiquer votre profession antérieure.

Code CSP

Veillez noter le code correspondant à la catégorie socio-professionnelle de votre emploi sur la liste CSP ci-dessous :

Code	Libellé	Code	Libellé
1000	Agriculteurs exploitants	5400	Employés administratifs d'entreprise
2100	Artisans	5500	Employés de commerce
2200	Commerçants et assimilés	5600	Personnels des services directs aux particuliers
2300	Chefs d'entreprise	6100	Ouvriers qualifiés
3100	Professions libérales et assimilés	6600	Ouvriers non qualifiés
3200	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	6900	Ouvriers agricoles
3600	Cadres d'entreprise	7100	Anciens agriculteurs exploitants
4100	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
4600	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	7300	Anciens cadres et professions intermédiaires
4700	Techniciens	7600	Anciens employés et ouvriers
4800	Contremaîtres, agents de maîtrise	7900	Retraités ancienne activité inconnue
5100	Employés de la fonction publique	8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
		8200	Inactifs divers (autres que retraités)

Renseignements complémentaires :

La réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme oblige les organismes financiers à interroger leur clientèle concernant leur situation vis-à-vis de certaines fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives bien précises. Veillez impérativement cocher « oui » ou « non » aux deux questions réglementaires posées.

Si oui : veillez noter le code de la fonction d'après la liste ci-dessous. De même, s'il s'agit d'une personne de votre entourage, veillez préciser votre lien avec cette personne d'après la liste ci-dessous.

Liste des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives :

Code	Libellé
01	Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
02	Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen
03	Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
04	Membre d'une cour des comptes
05	Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
06	Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière
07	Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
08	Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
09	Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité

Liste des liens avec la personne exerçant la fonction politique, juridictionnelle ou administrative :

Code	Libellé
01	Le conjoint ou le concubin notoire
02	Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
03	En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
04	Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec la personne exposée
05	Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne exposée

Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription au contrat PUISSANCE AVENIR CAPITALISATION ne sera effective qu'après validation par SURAVENIR du dossier de souscription.

Durée de votre souscription

- Le contrat est souscrit pour une durée initiale fixe de **30 ans maximum**. Dans tous les cas, le contrat prendra fin en cas de rachat total par le souscripteur.
- Veillez à ce que cette durée soit au moins égale à 8 ans.

Versements

Le règlement est payable par chèque libellé à l'ordre de Suravenir ou par prélèvement.

Si vous décidez de régler votre versement initial par prélèvement, veillez à compléter et signer le mandat de prélèvement joint à votre bulletin de souscription, en cochant la case « paiement ponctuel » et à joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT).

Versements programmés

Si vous décidez de mettre en place des versements programmés, **veillez à compléter et signer le mandat de prélèvement joint à votre bulletin de souscription** en cochant la case « paiement récurrent / répétitif » et à joindre un RIB indiquant le code IBAN et le SWIFT ou BIC (si co-souscription : compte bancaire au nom du couple ou de l'un des conjoints).

Vous pouvez opter pour l'ajustement annuel de vos versements programmés :

- Cochez "oui" si vous souhaitez que le montant de votre versement programmé soit réévalué automatiquement et annuellement en fonction d'un indice communiqué chaque année par Suravenir.
- Cochez "non" si vous ne souhaitez pas que le montant de votre versement programmé soit indexé. Sauf demande expresse de votre part, votre contrat sera, dans ce cas, alimenté du même montant d'une période à l'autre.

Origine des fonds

En application de la loi relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, vous devez mentionner l'origine des fonds pour tout versement et joindre un justificatif de provenance pour tout versement supérieur ou égal à 150 000 €.

Options d'arbitrages programmés – Option de rachats partiels programmés

Le bulletin de souscription et le(s) formulaire(s) téléchargeable(s) sur le site www.assurancevie.com devront être conjointement transmis à Assurancevie.com. Ces options de gestion peuvent être choisies à la souscription ou en cours de vie du contrat.

Valeur de rachat de votre souscription au contrat

Remplissez la première colonne de chaque tableau :

- Support en euros
 - (A) : indiquez la part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros
= « montant brut du versement initial » x « répartition en % du versement initial sur le(s) fonds en euros »
- Supports en unités de compte
 - (B) : indiquez la part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros
= « montant brut du versement initial » x « répartition en % du versement initial sur les unités de compte »

Déclaration du souscripteur / Informations

Cochez la case « Je (nous) demande(ons) l'exécution immédiate de mon (notre) contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance » si vous souhaitez que votre contrat prenne effet dès la souscription, sans attendre l'expiration du délai de renonciation relatif à la vente à distance.

Quel que soit votre choix, vous bénéficierez toujours du délai de renonciation légal de 30 jours.

Date et signature(s)

Afin que votre bulletin de souscription soit pris en compte, vous devez le dater et le signer dans les zones prévues à cet effet.

En cas de co-souscription, les 2 co-souscripteurs doivent dater et signer le bulletin.

Dernières recommandations avant toute souscription

- Pensez à vérifier que vous avez signé partout où cela est nécessaire.
- Votre chèque est-il bien libellé à l'ordre de Suravenir ?
- Avez-vous bien rempli les tableaux de valeurs de rachat ?
- Avez-vous bien pris connaissance du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles ?
- Suravenir n'accepte que les modes de règlement suivants :
 - les chèques ou prélèvements émanant du compte du souscripteur
 - les chèques ou prélèvements d'un membre du cercle familial du souscripteur pour un mineur exclusivement
- Avez-vous pensé à signer votre chèque ?
- Avez-vous précisé l'origine des fonds ?
- Avez-vous joint le justificatif de provenance pour les versements supérieurs à 150 000 € ?

Très important : sans la présence de votre email et de votre numéro de téléphone sur le bulletin de souscription, nous ne pouvons vous communiquer votre code permettant de consulter et gérer votre contrat en ligne.



Siège social : 232, rue Général Paulet -
BP 103 - 29 802 BREST CEDEX 9
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital entièrement libéré de 420 000 000 €
Société mixte régie par le code des assurances -
SIREN 330 033 127 RCS BREST
Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité
de Contrôle Prudential et de Résolution
(61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 9)

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro : 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.